



**FAGACE**

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET  
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE  
DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

---

**RECRUTEMENT D'UN (01) CONSULTANT EN VUE DE  
L'ELABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE (SDI)  
2021-2025 EN LIEN AVEC LE NOUVEAU PLAN STRATEGIQUE**

**Août 2021**

## 1. PRESENTATION GENERALE DU FAGACE

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est une Institution financière internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés.

Il a pour mission de contribuer au développement économique et social de ses Etats membres pris individuellement et collectivement, en facilitant le financement et la réalisation des projets de développement à travers la garantie des prêts.

Les 14 Etats membres du FAGACE sont les suivants : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Le siège social du Fonds est situé à Cotonou, en République du Bénin. Il dispose par ailleurs, de deux (2) représentations régionales situées au Cameroun et au Rwanda.

Des informations détaillées sur l'environnement, l'organisation et les activités du Fonds sont disponibles sur son site internet : [www.le-fagace.org](http://www.le-fagace.org).

## 2. CONTEXTE DE LA MISSION

Le FAGACE en cours de réformes institutionnelles a élaboré son Plan Stratégique (2021-2025) avec l'augmentation du nombre de Directions (de 4 à 6 Directions). Un fait majeur dans cette réforme est la création d'une Division Informatique et Gestion du Numérique rattachée au Secrétariat Général depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021. Avant cette date, l'équipe informatique était rattachée à la Direction des Ressources.

Le Plan Stratégique (2021-2025) du FAGACE guidera la mise en œuvre des projets à inscrire dans le nouveau Schéma Directeur Informatique (SDI) 2021 – 2025 dans lequel plusieurs enjeux stratégiques et des défis majeurs restent à relever.

## 3. OBJECTIFS

### 3.1- Objectif Général

L'objectif général du travail demandé est l'élaboration du Schéma Directeur Informatique 2021-2025 après avoir évalué le Système d'Information (SI) existant.

### 3.2- Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement il s'agit de :

- Définir le périmètre de l'étude, de préciser et faire valider les résultats attendus et proposer une démarche méthodologique ;
- Proposer des recommandations sur le système d'information existant pour sa prise en compte dans le nouveau SDI ;
- Prendre connaissance du Plan Stratégique 2021 - 2025 ;
- Obtenir une cartographie précise de l'existant incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques ;

- Présenter une vision actualisée sur les normes, standards et les bonnes pratiques et faire une proposition ;
- Etablir les besoins actuels et futurs pour pouvoir définir leur impact sur l'existant;
- Définir les axes principaux de la stratégie en matière de l'informatisation et de la modernisation du FAGACE ;
- Décliner les axes stratégiques en scénarii pour permettre la définition d'une cible optimale ;
- Définir la cible organisationnelle optimale ;
- Constituer, mettre à jour le portefeuille projets pour l'aligner avec la cible définie;
- Produire le Schéma Directeur Informatique ;
- Elaborer un plan de conduite du changement.

#### **4. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus de la mission sont :

- Le cadrage de l'étude est bien établi et une démarche méthodologique avec les livrables / attendus et les jalons ont été proposés et validés ;
- Une cartographie précise de l'existant, incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques a été établie ;
- Un référentiel des bonnes pratiques : normes, standards, a été proposé et validé;
- Une liste des besoins actuels et futurs a été établie ;
- Les axes principaux de la stratégie en matière de l'informatisation et de la modernisation du FAGACE ont été définis ;
- Un portefeuille de projets est constitué, validé et aligné avec la cible définie ;
- Un Schéma Directeur Informatique ainsi qu'un plan de conduite du changement est élaboré et validé.

#### **5. TÂCHES DU CONSULTANT**

La mission du Cabinet consiste à exécuter principalement les actions ci-après. A la fin de chaque tâche, des livrables doivent être fournis.

##### **Préparer le cadrage de la mission**

##### **Cadrer la mission**

**Objectif :** définir le périmètre de l'étude, préciser et faire valider les résultats attendus de la mission et proposer une démarche méthodologique.

### Tâches à exécuter

- Présenter et faire valider la démarche proposée ;
- Planifier de façon détaillée le projet d'évaluation du Système d'Information (SI) existant et le projet d'élaboration du nouveau SDI ;
- Identifier les principaux interlocuteurs à rencontrer ;
- Identifier les informations nécessaires au bon déroulement de la mission ;
- Organiser et animer la réunion de démarrage.

### Livrables

- Le rapport de démarrage / la note de cadrage ;
- Le planning détaillé du projet ;
- Le Compte Rendu (CR) de la réunion de démarrage.

### Faire l'analyse critique de l'existant y compris le SDI

#### Analyser l'existant

**Objectif :** obtenir une cartographie précise de l'existant incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques.

Il s'agit concrètement de dresser l'état des lieux du Système d'information existant et de tirer les leçons apprises de cet exercice du point de vu des processus et technologies afin d'en tenir compte dans la réalisation du futur SDI (2021-2025).

### Tâches à exécuter

- Collecter et analyser la documentation existante (Schéma Directeur, inventaire, architecture, processus, contrats de service, budget et tout autre document nécessaire disponible souhaité par le consultant etc.) ;
- Organiser des entretiens avec les interlocuteurs clé, notamment l'informatique, le Directeur Général, le Secrétaire Général, les Directeurs de Départements et certains autres agents ;
- Ressortir les forces et les faiblesses, les menaces et les opportunités, analyser les risques potentiels et évaluer leurs impacts ;
- Analyser l'architecture du réseau informatique et de télécommunication (LAN, WAN, MAN) ;
- Analyser les procédures et l'ensemble des processus métiers ;
- Evaluer la maturité du SI : il s'agira de définir le niveau de maturité et de performance du système d'information en explicitant les forces et les faiblesses de l'existant, et en déduire et proposer les points d'amélioration ;
- Etudier le budget et les investissements.

## **Description**

Durant cette étape, le Consultant organisera des entrevues avec tous les Départements qui exprimeront leurs besoins, tant actuels qu'à moyen terme (trois à cinq ans).

Le Consultant analysera les besoins recueillis et les classera par ordre de priorité en fonction des choix stratégiques, des orientations fonctionnelles et des coûts/avantages qui seront effectués ultérieurement.

## **Livrables**

- Guide d'entretien formalisé ;
- Cartographie du SI et des processus métiers ;
- Rapport d'évaluation du système d'information existant incluant les recommandations d'amélioration, le rapport d'analyse de l'infrastructure IT, des processus, budget, organisation, etc. et de l'analyse des risques liés au SI ;
- Compte rendu d'entretiens.

## **Faire l'état de l'art des bonnes pratiques**

**Objectif** : présenter une vision actualisée des normes, standards et référentiels de bonnes pratiques et faire une proposition.

## **Tâches à exécuter**

- Réaliser un état de l'art des référentiels en s'appuyant sur les retours d'expérience ;
- Compiler les « best practice », standards et normes en matière de gouvernances des systèmes d'information, management de la qualité et de gestion des projets, etc.
- Proposer un cadre de référentiel des bonnes pratiques pour la gouvernance du système d'information.

## **Livrables**

- Rapport sur l'état de l'art et des « best practices » ;
- Définir les axes stratégiques.

## **Recueillir les besoins techniques et métiers**

**Objectif** : Etablir les besoins actuels et futurs pour pouvoir définir leur impact sur l'existant.

## **Tâches à exécuter**

- Organiser des séances de travail pour recueillir les besoins du SI et évaluer la perception interne de la performance du dispositif actuel ;
- Recueillir les besoins des métiers dans tous les domaines du système d'information ainsi que dans les domaines de la communication, acquisition des

biens et services, etc. tout en tenant compte du progiciel basé sur le logiciel SAP en cours de fonctionnement.

### **Remarque**

Durant ce processus, le recueil des besoins doit tenir compte des objectifs suivants :

- Alignement stratégique qui devra mettre l'accent sur l'assurance du lien entre la stratégie de Modernisation du FAGACE et les plans IT, la définition, le maintien et la validation de la proposition de valeurs IT, ainsi que l'alignement des activités IT avec les activités et le Plan Stratégique du FAGACE ;
- Attribution de valeur qui consiste à s'assurer que l'informatisation livre des bénéfices promis par la stratégie et à se concentrer sur l'optimisation des coûts et la preuve de la valeur intrinsèque des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- Gestion des risques : sensibilisation aux risques et une mise en place d'un environnement de contrôle adéquat ;
- Gestion des ressources : optimisation des investissements TICs ainsi que la gestion appropriée des ressources critiques ;
- Mesure du rendement qui fait le suivi et surveille la mise en œuvre de la stratégie.

### **Livrables**

- Guides d'entretien ;
- Comptes rendu des entretiens ;
- Rapport (note de cadrage) synthétique des besoins exprimés.

### **Définir les axes stratégiques**

**Objectif** : définir les axes principaux de la stratégie en matière de l'informatisation et de la modernisation du FAGACE.

### **Tâches à exécuter**

- Définir un processus de planification et un cadre d'approbation et de validation des orientations stratégiques du SI. Ce processus doit se baser sur des normes et les meilleures pratiques dans le domaine de la gouvernance des TIC tels que COBIT et ITIL. Ce processus doit prendre en considération les besoins en renforcement des capacités des décideurs qui auront la responsabilité de valider les processus établis ;
- Organiser des réunions de travail pour définir et affiner la liste des axes stratégiques en se basant sur les résultats de l'étude de l'existant et tenant compte des orientations stratégiques générales du FAGACE.

### **Livrables**

- Guide d'entretien
- Comptes rendu des réunions
- Rapport de cadrage stratégique

## **Etudier les différents scenarii**

**Objectif** : décliner les axes stratégiques en scenarii pour permettre la définition d'une cible optimale.

### **Tâches à exécuter**

- Définir des scenarii en croisant les différents domaines d'évolution du point de vue organisationnel, fonctionnel, technique, budgétaire, structurel, etc. ;
- Evaluer les scenarii en fonction des critères reflétant les axes stratégiques retenus et les besoins futurs sur la base des forces et faiblesses, avantages et inconvénients identifiés ;
- Organiser une réunion pour la restitution des scenarii définis et la validation du choix du scenario retenu.

### **Livrables**

Rapport d'étude des différents scenarii

## **Définir le système d'information cible**

**Objectif** : définir la cible organisationnelle optimale.

### **Tâches à exécuter**

- Organiser une réunion pour présenter et valider le choix du scenario cible ;
- Décliner le scenario cible en architecture cible, en architecture fonctionnelle cible, en organisation et gouvernance cible et en structuration budgétaire cible.

### **Livrables**

- Description du scenario cible retenu
- Dossier descriptif complet de la cible

## **Elaborer le Schéma Directeur Informatique**

### **Définir le portefeuille des projets**

**Objectif** : constituer, mettre à jour le portefeuille projets pour l'aligner avec la cible définie.

Le plan devrait être organisé de façon à tenir compte des 3 dimensions du SI à savoir : les processus, les personnes et les technologies. Ce qui implique la définition d'une stratégie d'urbanisation du SI du FAGACE de laquelle devra découler une architecture technique solide, une fonction IT organisée conformément aux normes et pratiques en

vigueur et, une équipe IT possédant les compétences et les capacités requises pour la gestion du futur SI.

### **Tâches à exécuter**

- Identifier les projets à mener sur la base des écarts entre l'existant et la cible ;
- Articuler les différentes stratégies d'implémentation en programmes et projets. Une méthodologie de gestion de projets et un cadre de mesure de la performance (valeur et conformité) sera développée pour chaque scénario ;
- Caractériser et qualifier les projets listés sur la base des critères essentiels suivants : coût des projets, apports fonctionnels, retour sur investissement, complexité, planification.

### **Livrables**

Portefeuille de projets

### **Etablir une macro planification et allocation des ressources**

**Objectif** : définir les trajectoires potentielles vers la cible

### **Tâches à exécuter**

- Expliciter les adhérences entre projets
- Définir le macro-planning
- Planifier l'allocation des ressources

### **Livrables**

- Macro planning prévisionnel
- Rapport d'étude économique

### **Rédiger le Schéma Directeur Informatique**

**Objectif** : produire la version finale du Schéma Directeur

### **Tâches à exécuter**

- Concevoir la trajectoire cible optimale ;
- Elaborer un plan de conduite du changement ;
- Rédiger le Schéma Directeur Informatique sur la base de l'ensemble de la documentation produite au cours de la mission ;
- Organiser et animer la réunion de restitution.



## **Livrables**

- Schéma Directeur Informatique
- Plan d'accompagnement au changement
- Support de restitution finale
- Procès-verbal de recette

Durant toute la durée de leur mission, le Cabinet travaillera en étroite collaboration avec la Direction Générale et tous les départements.

## **Profil du Bureau**

Les prestations des présents Termes de Références doivent être menées par un Bureau ayant des expériences prouvées dans les différents champs d'expertise couverts par l'étude, notamment l'élaboration des plans directeurs, stratégies IT, schéma directeurs informatiques. Le Bureau ou consortium doit avoir une forte expérience dans la conduite de travaux similaires.

## **Profil des consultants**

Le Bureau doit mettre en place une équipe des experts/consultants ayant des expériences approfondies et prouvées avec les profils ci-après :

- Un chef de projet ;
- Un expert en sécurité des SI ;
- Un expert en réseaux et systèmes ;
- Un expert en systèmes d'information.

Le Cabinet fournira les Curriculum Vitae détaillés de chaque expert désigné. Ces experts doivent avoir les profils requis comme suit :

## **Le Chef de projet**

Le Chef de projet doit posséder au moins un diplôme Master 2 en Informatique, en Systèmes d'Informations ou autre domaine équivalent (BAC+5).

Il doit, entre autres :

- Justifier d'au moins quinze (15) ans d'expériences en matière de gestion des projets IT et de développement de plans stratégiques IT ;
- Posséder une expérience professionnelle spécifique de pilotage d'au moins quatre (4) projets similaires (Elaboration des Schémas Directeurs Informatiques) ces six (6) dernières années ;
- Avoir de très bonnes connaissances du système de gestion bancaire ;
- Avoir une bonne maîtrise d'au moins deux des 3 langues du FAGACE (français, anglais, portugais).
- Avoir une excellente maîtrise d'un outil de Gestion de projets.

### **Expert en sécurité des SI**

L'expert en Sécurité des SI doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+5) ou un Master 2 en informatique, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC).

Il doit, entre autres :

- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience dans la mise en place et l'implémentation des systèmes de sécurité complexes dans une des administrations internationales ou publiques ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) missions récentes durant les cinq dernières années, dans la définition des architectures réseaux complexes, la mise en place d'un système de management de la sécurité ;
- Connaissance des administrations internationale ou publique et une expérience prouvée dans l'élaboration de schémas directeurs ;

Le spécialiste doit par ailleurs avoir des connaissances avérées et approfondies des réseaux, systèmes et sécurité des systèmes d'information :

- Réseaux : Protocoles de Routage, Commutations LAN, Pile TCP/IP BLR, Fibre Optique, VoIP ; Firewalls, proxy, etc.
- Systèmes : systèmes de messagerie électronique, Groupware, intranet, annuaires LDAP, ActiveDirectory, Systèmes d'exploitation, Windows, Unix/linux, etc.
- Sécurité : Méthodes d'évaluation des risques (EBIOS, MEHARI, OCTAVE), système de management de la sécurité de l'information (Famille ISO 27000).
- Connaissance technique : systèmes de détection et de prévention d'intrusion (IDS/IPS), DLP, Parefeux, VPN, PKI, Sauvegarde et restauration, Supervision, SIEM, Système de protection des équipements, Datacenter, virtualisation, cloud computing, etc.

### **Expert en réseaux et systèmes**

Le spécialiste en Systèmes, Réseaux et Sécurité doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+5) ou un Master 2 en informatique, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC). Il doit, entre autres :

- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience dans la mise en place des réseaux informatiques complexes dans une des administrations internationales ou publiques ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) missions récentes durant les cinq dernières années, dans la définition des architectures réseaux complexes ;
- Connaissance des administrations internationales ou publiques et une expérience prouvée dans l'élaboration de schémas directeurs.

Le spécialiste doit par ailleurs avoir des connaissances avérées et approfondies des réseaux et systèmes :

- Réseaux : Protocoles de Routage, Commutations LAN, Pile TCP/IP BLR, Fibre Optique, VoIP ; Firewalls, proxy,
- Systèmes : systèmes de messagerie électronique, Groupware, intranet, annuaires LDAP, Active Directory,
- Systèmes d'exploitation, Windows, Unix/linux, etc.

### **Expert en systèmes d'information**

Le spécialiste en Systèmes d'information doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+5) ou un Master 2 en informatique, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC). Il doit, entre autres :

- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience dans la mise en place des systèmes d'information complexes dans les administrations publiques ou internationales, notamment les systèmes de gestion des données de référence (MDM), les systèmes de gestion de règles métier (BRMS) et les systèmes de gestion des processus métier (BPM), ainsi que l'architecture, l'urbanisation et la gouvernance des systèmes d'information etc.
  - Avoir réalisé au moins trois (3) missions récentes durant les cinq dernières années, dans la définition des architectures complexes, urbanisation et gouvernance des systèmes d'information, développement d'interfaces pour l'interconnexion de systèmes ;
  - Avoir réalisé au moins trois (3) projets d'intégration et de mise en place de progiciel de gestion intégrée (architecture réseaux, sécurité, base de données) ;
  - Connaissance des administrations publiques ou internationales et une expérience prouvée dans l'élaboration de schémas directeurs ;
  - Avoir une expérience professionnelle prouvée et des compétences techniques en Génie logiciel, méthodes agiles, méthodes d'analyse et techniques de modélisation, Technologies Web et Internet, gestion des connaissances, etc.

### **Qualités requises pour tous les experts :**

- Excellente capacité d'analyse ;
- Rigoureux et méthodique ;
- Sens du travail en équipe et du relationnel ;
- Qualités d'adaptations ;
- Polyvalent, autonome et réactif.

## **6. DURÉE DE LA MISSION, LIEU ET CALENDRIER D'EXÉCUTION**

### **Durée de la mission**

La durée de la mission est de deux (02) mois maximum à compter de la date de notification du contrat ou de l'ordre de commencer les prestations.

### **Date de la fin de la mission**

La mission est prévue en continue et prendra fin au plus tard deux (02) mois après le démarrage effectif de l'étude.

### **Lieu de la mission**

La mission se déroulera essentiellement au siège du FAGACE à Cotonou, Bénin.

### **Responsabilité et Confidentialité**

Le Cabinet travaillera sous la responsabilité du Chef de Division Informatique et Gestion du Numérique.

Les experts du Cabinet sont tenus aux règles de la déontologie professionnelle et de la confidentialité quant à l'usage des informations et documents auxquels ils ont accès ou qu'ils ont produit dans le cadre de la mission.

### **Livrables**

A leur arrivée, les consultants établiront un chronogramme de travail et produiront des rapports d'étapes et un rapport global en fin de mission (schéma directeur, rapport d'études préalables spécifiques, cahiers des charges).

### **Les livrables suivants sont attendus :**

- Le document d'évaluation du Système d'Information existant ;
- Le rapport final (Schéma Directeur Informatique) ;
- La synthèse du rapport final (Synthèse du SDI) ;
- Tous les supports de présentation (réunions de travail, etc.) ;
- Le plan de conduite de changement.

Les rapports provisoires et définitifs devront être édités en trois (03) exemplaires. Une version électronique sur CD-ROM ou clé USB en trois (03) exemplaires sera rendue disponible au FAGACE.

## **7. PRESENTATION DES PROPOSITIONS D'OFFRES DE SERVICES**

Les structures intéressées devront faire parvenir au Fonds leurs propositions d'offre de services rédigées exclusivement en français, et comprenant une offre technique et une offre financière.

Les offres seront évaluées conformément aux procédures en vigueur au sein du FAGACE.

Les offres (technique et financière) seront établies chacune, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies présentées dans deux enveloppes séparées marquées : "**OFFRE TECHNIQUE**" pour l'une et "**OFFRE FINANCIERE**" pour l'autre, le tout placé dans une grande enveloppe scellée et cachetée avec la mention : "**Mission d'élaboration du Schéma Directeur Informatique 2021 - 2025 du FAGACE**"

Les offres doivent parvenir au siège du Fonds à Cotonou, au plus **tard le 25 Août 2021 à 17h00** (heure locale), à l'adresse suivante :

**Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique  
298, Boulevard CEN-SAD  
Rue 12 044 Cotonou  
01 BP 2045 Cotonou (Bénin)**

**A l'attention de :**

**Monsieur le Directeur Général du Fonds Africain de Garantie et de  
Coopération Economique**

Les propositions techniques qui obtiennent une note inférieure à la note technique minimum de soixante-dix (70) points seront rejetées et les propositions financières correspondantes ne seront pas ouvertes.

La proposition technique ne doit comporter aucune information financière.

La proposition technique des soumissionnaires doit comprendre :

- une lettre de soumission dûment remplie et signée;
- les TdR tels qu'ils figurent dans le dossier de consultation paraphés à chaque page par le soumissionnaire ;
- la présentation de la structure (statut juridique, capital social, chiffre d'affaires, effectifs...);
- une note de compréhension des présents TdR avec les observations et suggestions y afférentes ;
- la méthodologie et le plan de travail proposés pour accomplir la mission (document établi par le soumissionnaire et contenant la description de l'organisation proposée, le chronogramme des travaux);
- la composition de l'équipe et les responsabilités de ses membres (la liste nominative des Experts, CV succinct, expérience y compris ses renseignements sur les missions pertinentes exécutées) ;
- les références pertinentes du cabinet (liste des prestations similaires réalisées avec attestation de service fait) ;
- la date limite de validité de l'offre qui devra être au minimum de 90 jours à compter de la date de réception de l'offre par le FAGACE.

La proposition financière présentera de façon détaillée pour chaque phase, les honoraires et les frais que le soumissionnaire propose en rémunération de ses services, conformément aux prestations attendues de lui et décrites ci-dessus.

## **8. EVALUATION DES PROPOSITIONS**

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux TdR et à l'aide des critères d'évaluation suivants :

- Expérience spécifique du cabinet pertinente pour la mission ;
- Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux TdR ;
- Qualification et expérience du personnel clé de la mission.

La grille de notation des offres techniques se décline comme suit :

| <b>Critères</b>  | <b>Notation</b> |
|--|-----------------|
| <b>1. Expérience spécifique du cabinet pertinente pour la mission</b>  | <b>30</b>       |
| 1.1 Expérience dans l'élaboration des Schéma Directeur Informatique SDI  | 10              |
| 1.2 Expérience dans le conduite des travaux prospective dans le domaine Informatique les dix dernières années        | 10              |
| 1.3 Preuves de missions similaires réalisées auprès des institutions financières et banques les dix dernières années | 10              |
| <b>2. Adéquation de la méthodologie et pertinence du plan de travail proposés aux TDR</b>                            | <b>35</b>       |
| 2.1 Approche technique et méthodologie   | 05              |
| 2.2 Qualité de la présentation de l'offre  | 05              |
| 2.3 Compréhension de la mission  | 05              |
| 2.4 Suggestions sur la mission   | 05              |
| 2.5 Degré d'innovation   | 05              |
| 2.6 Plan de travail (Chronogramme) proposé pour la réalisation de la mission   | 05              |
| 2.7 Organisation et qualité du personnel mis à disposition   | 05              |
| <b>3. Qualification et expérience du personnel clé de la mission</b>   | <b>35</b>       |
| 3.1 Qualification et expérience du Chef de Projet  | 07              |
| 3.2 Qualification et expérience de l'expert en sécurité des SI   | 07              |
| 3.3 Qualification et expérience de l'expert en réseaux et système  | 07              |
| 3.4 Qualification et expérience de l'expert système d'information  | 07              |
| 3.5 Qualification et expérience des autres membres de l'équipe proposée  | 07              |
| <b>TOTAL (Note technique)</b>  | <b>100</b>      |

**N.B : l'équipe annoncée dans l'offre technique et retenue dans le contrat ne pourra être changée au cours de la mission qu'après approbation express du FAGACE**

La somme des points obtenus au niveau des différentes rubriques suscitées constitue la note technique (NT) sur 100.

Un classement des soumissions notées sera effectué selon les catégories suivantes :

- Bonne : notes supérieures ou égales à 70 points
- Insuffisante : notes inférieures à 70 points

Seules les soumissions dont les offres techniques seront classées dans la catégorie « Bonne » verront l'enveloppe contenant leur offre financière ouverte.

Les soumissions classées dans la catégorie « insuffisante » seront écartées de la suite de la procédure.

Pour l'évaluation finale des offres, une pondération de 70% sera appliquée à la note technique (NT) et 30% à la note financière (NF).

La note financière (NF) sera déterminée par la formule suivante :

$$NF = 100 \times \frac{\text{Montant de l'offre la moins disant}}{\text{Montant de l'offre proposée}}$$

La note totale (N) de chaque soumissionnaire sera déterminée par la formule :

$$N = (0,7 \times NT) + (0,3 \times NF)$$

**La meilleure proposition sera celle qui aura la note N la plus élevée.**

## 1. MODALITES DE PAIEMENT

Les modalités de paiement seront définies comme suit :

- 30% au démarrage de la mission contre une caution bancaire du même montant ;
- 30% à la livraison du rapport provisoire ;
- 30% à la livraison du rapport définitif ;
- 10% après l'adoption des résultats de la mission par les Instances du Fonds.

## 2. COÛTS DE PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICES

Le coût de préparation de l'offre de services, de même que les autres coûts liés à la négociation du contrat ne sont pas remboursables.

Quelle que soit l'issue de la consultation, aucun dédommagement ne peut être réclamé par les différents soumissionnaires.

### 3. CONFIDENTIALITE

Le Consultant sélectionné sera tenu de garder confidentielles toutes les informations auxquelles il aura accès avant, pendant et après la mission.

Tous les documents rédigés à l'occasion de la présente mission seront la propriété du FAGACE et demeureront confidentiels.

### 4. DISPOSITIONS GENERALES

Le FAGACE se réserve le droit de ne donner aucune suite à la présente consultation.

#### **CONTACTS**

Les questions relatives à cette Demande de Propositions (DP) peuvent être envoyées à :

Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique  
298, Boulevard CEN-SAD  
Rue 12 044 Cotonou  
01 BP 2045 Cotonou  
Bénin

**Ou par email à l'adresse** : [courriel.fagace@le-fagace.org](mailto:courriel.fagace@le-fagace.org)

A l'attention de :  
Monsieur le Directeur Général du Fonds Africain de Garantie et de Coopération  
Economique